

COMMUNE DE DOMGERMAIN
Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 02 novembre 2020

CONVOCATION : 29 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le deux novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle des fêtes de la Petite Charme, sous la présidence de Fabrice CHARTREUX, Maire.

Sont présents : Mesdames DEBONNET Géraldine, COLAS Corinne, MARC Françoise, MARIOTTE Béatrice, WIOLAND Nathalie-Marie, BEAUX Caroline et Messieurs CHARTREUX Fabrice, GEORGE Yvan, CHANDY Alain, VERGNE Alain, LABRIET Daniel, FRANCESCHI Alain, KOWALSKI Jérôme, SEVRIN Charlie

Ont donné procuration : Mme MULLER Marianne a donné procuration à M. LABRIET Daniel.

Une minute de silence est respectée en hommage aux victimes des attentats.

Le compte rendu de la dernière séance du conseil municipal en date du 14/09/2020 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1 – Décision modificative du budget principal
 - 2 – Participation à l'opération « un masque pour tous les Meurthe-et-Mosellans »
 - 3 – Remboursement de frais agents et élus
 - 4 – Demande de remboursement suite à sinistre
 - 5 – Décisions du Maire
- Informations diverses

Mme MARIOTTE Béatrice est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le point 3 est retiré de l'ordre du jour.

1 – Décision modificative du budget principal

2020 – 40 : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRINCIPAL N°4

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le budget de la ville,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances »,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante du budget de l'exercice 2020 :

COMMUNE DE DOMGERMAIN
Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 02 novembre 2020

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
21318 (21) : Autres bâtiments publics	-1 150,00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	7 200,00
2132 (21) : Immeubles de rapport	1 150,00		
2152 (21) : Installations de voirie -op. 3215	-2 800,00		
21571 (21) : Matériel roulant	10 000,00		
Total dépenses :	7 200,00	Total recettes :	7 200,00
FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
023 (023) : Virement à la section d'investissement	7 200,00	73212 (73) : Dotation de solidarité communautaire	8 580,00
60633 (011) : Fournitures de voirie	-560,00		
615221 (011) : Bâtiments publics	6 500,00		
615231 (011) : Voiries	-3 200,00		
61524 (011) : Bois et forêts	-4 000,00		
6156 (011) : Maintenance	2 640,00		
Total dépenses :	8 580,00	Total recettes :	8 580,00
Total Dépenses	15 780,00	Total Recettes	15 780,00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise la décision modificative proposée ci-dessus par le Maire

2 – Participation à l'opération « un masque pour tous les Meurthe-et-Mosellans »

2020 – 41 : PARTICIPATION A L'OPERATION « UN MASQUE POUR TOUS LES MEURTHE-ET-MOSELLANS »

Pour répondre aux besoins des concitoyens dans le cadre de la crise COVID-19 et face à la tension considérable sur le marché des masques, le Département de Meurthe-et-Moselle a lancé en avril dernier l'opération « un masque pour tous les Meurthe-et-Mosellans ».

Afin de garantir à chaque habitant la possibilité de disposer d'un masque pour se protéger, le Département a sollicité toutes les collectivités de Meurthe-et-Moselle pour leur proposer une commande groupée de masques.

Notre collectivité a souhaité s'associer à cette opération, dont la réalisation a été confiée à l'entreprise de confection nancéienne DELTA DKJ-DAO, selon les modalités suivantes :

- Des masques homologués par la DGA de type masque de catégorie 1
- Des masques lavables en machine à 60° et réutilisable
- Des masques adaptés aux tailles enfant et adulte
- Des masques fabriqués intégralement dans le Grand est, dont près de 99 % dans le Département, à partir de tissu vosgien

Le conseil départemental a passé commande pour le compte de l'ensemble des collectivités partenaires et a également sollicité une demande de subvention globale auprès de l'Etat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Prend acte de la délibération du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle fixant les modalités et montants de participation des communes et EPCI à l'opération « un masque pour tous les Meurthe-et-Mosellans »
- Accorde au Département de Meurthe-et-Moselle une participation de 789.75 €

3 – Remboursement de frais agents et élus

COMMUNE DE DOMGERMAIN

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 02 novembre 2020

Point supprimé

4 – Demande de remboursement suite à sinistre

2020 – 42 : DEMANDE DE REMBOURSEMENT SUITE A SINISTRE

Monsieur le Maire informe qu'un conducteur a percuté la borne incendie à l'intersection rue Saint-Maurice et Grande rue. Ce dernier a été identifié et s'est engagé à rembourser le montant de la réparation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide de demander le remboursement du montant de la réparation au conducteur s'élevant à 105.24 €
- Donne pouvoir au Maire pour signer tout acte utile à ce dossier

5 – Compte rendu des décisions du Maire

- 23.09.2020 devis 6Thèmes info : Renouvellement et mise à jour du parc informatique mairie et école : 3 926.24 € H.T. soit 4 711.49 € TTC

RENONCIATION AU DROIT DE PREEMPTION		
N°	DATE	OBJET
11	17.09.2020	AB 155 – AB 657 : 17 grande rue
12	28.09.2020	AC 22 – 192 - 194 : Lieu-dit Les Près de la Planture
13	28.09.2020	AB 371 – AB 373 : 4 rue Saint maurice
14	08.10.2020	AB 353 : 56 grande rue
15	27.10.2020	AD 2 : 44 rue de la Gare

Informations diverses

- Monsieur le Maire remercie toutes les personnes ayant travaillé dans les différentes commissions municipales ainsi que dans les groupes de travail.
- Monsieur le Maire informe que les restrictions sanitaires ne permettent pas de maintenir :
 - ✓ La cérémonie du 11 novembre : Monsieur le Maire précise qu'il déposera une gerbe le 11 novembre au matin au monument aux morts pour assurer la commémoration.
 - ✓ Le défilé et spectacle de Saint-Nicolas
 - ✓ Le repas des Anciens

Madame Géraldine DEBONNET, 1^{ère} adjointe ayant la délégation scolaire prendra attache avec la directrice de l'école afin de pouvoir apporter des friandises aux enfants de l'école pour la Saint-Nicolas.

COMMUNE DE DOMGERMAIN

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 02 novembre 2020

Le repas des Anciens ne pouvant avoir lieu, il a été décidé qu'un colis « panier garni » à destination des personnes de 65 ans le remplacerait.

- La commission « communication-Festivités-Cérémonies-Animation » travaille sur la décoration de Noël de la place de l'école.
- Lors du conseil d'école, les parents d'élèves évoquent la dangerosité du trajet pour aller à l'école. En effet, certains habitants se garent sur les trottoirs, ce qui oblige les enfants à se déporter sur la route principalement rue de la Gare (partie haute).

Une réflexion et un travail sur la reconfiguration rue de la Gare et rue des Grèves seront menés par la commission « travaux » et donc étudiés début d'année 2021.

- Madame DEBONNET Géraldine informe que la coiffeuse a sollicité une remise gracieuse sur le loyer pendant le second confinement.

Le conseil municipal émet un avis favorable de principe ; pour cela elle devra faire un courrier demandant cette remise gracieuse et cela sera soumis à délibération lors d'une prochaine réunion du conseil municipal.

- Monsieur le Maire informe qu'une dentiste serait très intéressée pour s'installer dans la maison médicale, et attend donc la confirmation de cette installation.